



Bulletin Municipal Grainville sur Ry



Janvier 2019

Le Mot du Maire

En ce début d'année, j'adresse à chacun et chacune d'entre vous, mes meilleurs vœux au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, vœux de santé sans laquelle rien n'est possible, vœux de réussite dans vos projets, et vœux de bonheur à partager avec vos proches.

L'année 2018 aura été marquée encore une fois par des événements tragiques. Même s'il faut continuer d'avancer, nous ne manquerons pas d'avoir une pensée pour toutes les victimes de ces catastrophes qu'elles soient naturelles ou liées au terrorisme.

Pour l'année 2019, les projets communaux seront modestes, compte tenu de la rigueur imposée par notre budget. Les importants travaux d'effacement des réseaux réalisés ont généré de lourdes charges et nous devons nous résoudre à limiter les dépenses. Ainsi, cette année, hormis les travaux courants d'entretien général, les priorités iront à la mare du centre village qui sera aménagée avec deux accès permettant aux véhicules de secours d'incendie de se ravitailler en eau, et le mur d'enceinte du cimetière sera restauré. Un projet d'école numérique pour nos deux classes primaire est à l'étude. Nous verrons l'arrivée du très haut débit via « la fibre » dès l'année 2020. Voilà en résumé les grandes lignes des prévisions 2019 dans notre village. Il faut également évoquer le climat social actuel qui amène les Maires de France à répondre aux attentes des administrés en leur permettant de s'exprimer. Ainsi, un cahier de doléances a été ouvert dans notre mairie, il est à votre disposition aux jours et heures de permanence du secrétariat.

De plus, un débat public sera organisé avec les communes de Ry et Saint Denis le Thiboult le vendredi 15 février 2019 à 18h00 à la Salle des Fêtes de Ry.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations diverses et pratiques.

Bonne lecture.

Cordialement,
René DELÊTRE

Contacts Mairie :
275 rue du Bois Aubry 76116 Grainville sur Ry
Téléphone : 02 35 23 54 53
Fax : 02 35 23 47 06
Mail : mairiegrainvillesurry@wanadoo.fr

Horaires Mairie :
Lundi : 16h00-18h00
Jeudi : 17h30-19h00

Retrouvez toute l'actualité municipale sur <http://grainvillesurry.fr>

Brèves communales

Travaux d'effacement des réseaux

L'année 2018 a vu la réalisation de la dernière tranche d'effacement dans le centre bourg comprenant la rue de l'Eglise, la rue des Prairies, la rue des Ecoles, et la fin de la rue de la Mare Chanceuse qui s'est élevée à la somme totale de 458 238 euros TTC dont 132 784 euros HT à la charge de la commune, le reste soit 304.114 TTC euros est subventionné par le SDE 76 (Syndicat Départemental d'Energie).

Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le nouveau document d'urbanisme appelé PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration.

La première phase qui était le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) est terminée et a été présenté au cours de deux réunions publiques où vous avez été tous conviés.

Nous travaillons actuellement sur l'étape suivante qui est l'engagement sur les pièces règlementaires : règlement graphique sur les différentes zones de la commune (urbaines, agricoles et naturelles) et les éventuelles ouvertures à l'urbanisation.

Nous travaillons également sur la mise à jour de l'inventaire des cavités souterraines dont une version provisoire nous a été présentée par le cabinet Explor-e.

Vous pouvez toujours vous exprimer sur le registre mis à votre disposition à la mairie ainsi que dans les locaux de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin à Buchy et au Pôle de Martainville, ou par mail à l'adresse : plui.plateau.martainville@gmail.com

Ce PLUi devrait entrer en vigueur courant 2020.

Fibre optique

La fibre optique : qu'est-ce que c'est ?

Plus fine qu'un cheveu (250 micromètres), la fibre optique est un câble permettant de transmettre une très importante quantité de données, à une vitesse proche de celle de la lumière.

Comment fonctionne la fibre optique ? (voir schéma ci-contre)

La fibre pour le particulier, plus communément appelée **FTTH** vient de l'abréviation anglaise **Fiber To The Home** c'est à dire fibre jusqu'au domicile.

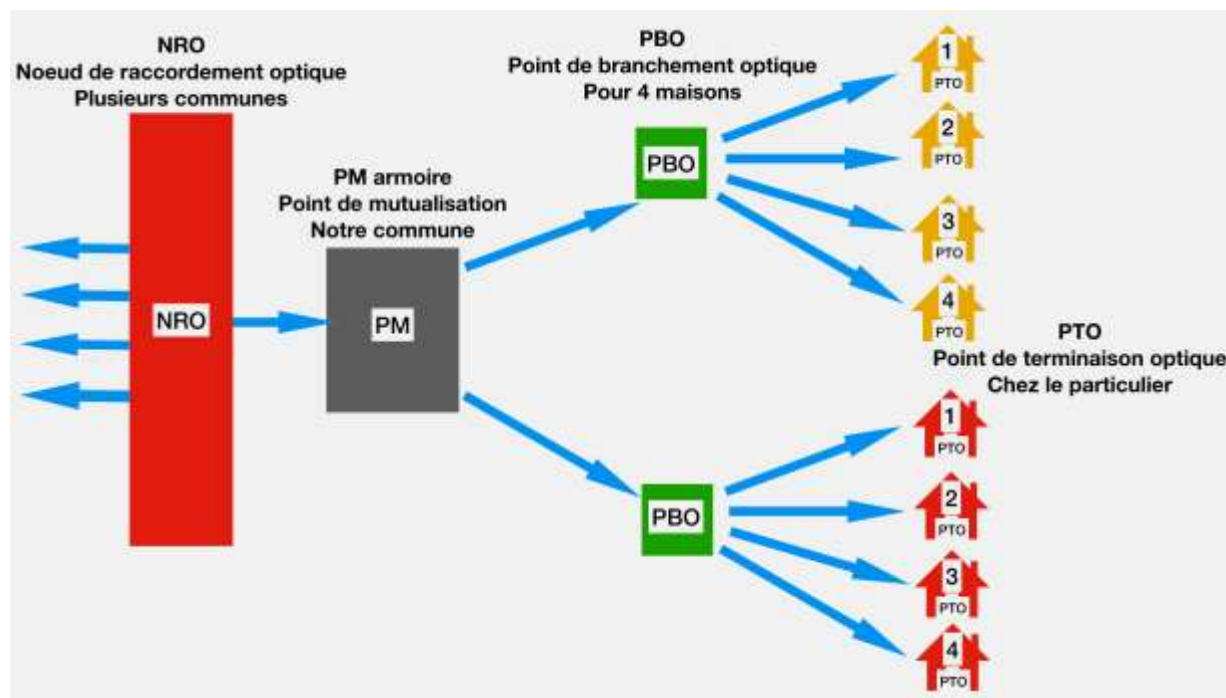
Le **NRO** (Nœud de Raccordement Optique) contient tous les équipements permettant aux opérateurs commerciaux, pour nous ce sera **SFR**, d'activer les accès de leurs abonnés. C'est le cœur du réseau, c'est de là que partent tous les signaux. Il peut être décrit comme la première infrastructure, celle qui couvre plusieurs communes. Il va être lui-même raccordé à plusieurs **PM** (Point de Mutualisation).

Ce **PM** qui prend généralement la forme d'une armoire en fer, sera installé auprès de la Résidence de la Butte sur le bord de la RN31 et représente l'endroit où les opérateurs commerciaux connectent leurs propres fibres optiques qui desserviront par la suite les abonnés. Un **PM** couvre l'équivalent d'un village.

Ces **PM** sont, quant à eux raccordés à plusieurs **PBO** (Point Branchement Optique), des boîtiers installés en souterrain via des fourreaux et/ou en aérien sur des poteaux électriques, ils permettent de raccorder l'équivalent de 4 habitations.

Le raccordement final relie un **PBO** à des **PTO** (Point de Terminaison Optique) prenant la forme d'un petit boîtier installé chez l'abonné. Le FAI (Fournisseur d'Accès Internet) que vous aurez choisi ou l'opérateur d'infrastructure interviendra chez vous pour effectuer ce raccordement.

Les travaux d'installation doivent commencer cette année et le fonctionnement sera normalement opérationnel dès l'année 2020 pour notre commune.



Cimetière – Jardin du Souvenir

Le cimetière communal dispose d'un espace réservé aux inhumations (caveaux et fosses), et d'un site cinéraire comprenant une colonne de dispersion des cendres, un columbarium et un nouvel espace réservé aux cavurnes. Toute dispersion de cendres dans la colonne du Jardin du Souvenir nécessite obligatoirement une autorisation de la mairie et l'intervention des pompes funèbres.

Un règlement intérieur du cimetière sera prochainement applicable. Ce règlement a pour objet de répertorier les droits et obligations des personnes ayant acquis une concession dans le cimetière communal, et des entreprises qui interviennent dans le cimetière.

État civil 2018



Naissances – Bienvenue à :

- Gaspard FERREIRA 1^{er} juin 2018
- Paulin CHEVRIS 2 octobre 2018
- ĭnaya AUFFRET 12 novembre 2018
- Timéo OLIVIER 17 décembre 2018



Félicitations aux Mariés :

- Hélène VARRET et Sébastien OLIVIER 26 mai 2018
- Christelle CANAC et Dany CUROT 1^{er} septembre 2018



Décès – Sincères condoléances à la famille de :

- Noël CORDIER 2 mars 2018
- Marc BARRÉ 3 mars 2018
- Christiane MARTIN née BRÉANT 17 novembre 2018

Cérémonies - Animations 2018

10 mai 2018 - Rallye pédestre

Le jeudi 10 mai s'est déroulé l'habituel rallye organisé par l'Association Sportive et Culturelle de Ry, Saint Denis le Thiboult et Grainville sur Ry (ASCRDG).
Une randonnée parsemée d'énigmes était organisée le matin et suivie par un pique-nique dans le centre village.
Cette journée un peu fraîche mais ensoleillée s'est terminée l'après-midi dans une ambiance de rires et de bonne humeur.



25 mai 2018 - Concert de Printemps donné par l'Union musicale de Ry.

Un public nombreux est venu ce vendredi 25 mai, à l'église, pour assister au concert de printemps donné par l'Union Musicale de Ry.
Le programme proposé aux auditeurs était composé de titres connus de variété populaire, mais aussi d'extraits d'œuvres lyriques et religieuses.
Le concert s'est terminé par de longs applaudissements d'un public ravi de cette agréable soirée musicale.
Monsieur le Maire a adressé ses félicitations à tous les musiciens et a remercié vivement les spectateurs venus nombreux en invitant l'assemblée à venir partager le verre de l'amitié.
La soirée s'est achevée tardivement dans une ambiance chaleureuse et sympathique.



24 juin 2018 - Fête du centre village

A l'occasion de la fête du centre village, un verre de l'amitié était offert par la municipalité.

Quelques jeux anciens étaient proposés aux participants.

La journée s'est poursuivie par un pique-nique maintenant traditionnel ainsi qu'un concours de boules, tout cela dans une ambiance très amicale.



4 novembre 2018 – Concert de Jean-Claude BORELLY

Jean-Claude BORELLY, célèbre trompettiste, nous a offert un grand moment de spectacle en l'église de Grainville sur Ry qui a réuni environ 120 personnes. Ce concert a été proposé et organisé par Pascal CAUDRILLER, enfant du pays. Merci à lui pour cette initiative.



Cérémonie du 11 novembre 2018

Rappel de la nouvelle organisation :

Une nouvelle organisation des cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre a été instaurée en accord avec les communes de Ry et St Denis le Thiboult. Ainsi, une seule cérémonie par an est célébrée dans chacune des trois communes, selon un roulement préétabli. La cérémonie du 8 Mai se tenait à Ry et notre commune avait la mission, cette année de l'organisation de la cérémonie anniversaire du centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 2018.

11 novembre 1918 : 100^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

Une nombreuse assistance était réunie devant le monument aux Morts de notre village en ce dimanche 11 novembre pour célébrer cet anniversaire et rendre hommage aux Poilus, en présence des Anciens Combattants et leurs porte-drapeaux, les élus des communes de Grainville sur Ry, Saint

Denis le Thiboult et Ry, la Conseillère Départementale, le chef de Brigade de la gendarmerie de Saint Jacques sur Darnétal, et les musiciens de l'Union Musicale de Ry. Les élèves de l'école primaire communale étaient accompagnés de leurs enseignantes.

Après la lecture du message du Président de la République et le dépôt de gerbe, les écoliers ont interprété la Marseillaise, A 11 heures, la cloche de l'église a résonné comme dans toutes les communes de France, et une minute de silence était observée. Tous les participants ont ensuite suivi la fanfare, en cortège, jusqu'à la mairie. Le Président des Anciens Combattants de Ry, Grainville sur Ry, Saint Denis le Thiboult et Héronnelles a pris la parole en retraçant l'historique de la guerre et rappelant le sacrifice de tant de soldats morts pour la France. Après l'intervention de la Conseillère Départementale, les écoliers ont interprété la « Chanson de Craonne » devant une assemblée visiblement recueillie et émue.

La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur au cours duquel plusieurs musiciens ont été décorés pour leur participation active dans la fanfare de Ry depuis de nombreuses années.

Une exposition consacrée aux soldats de la Grande Guerre (équipement, objets divers, armes) était simultanément proposée au public par un collectionneur local.



05 janvier 2019 - Vœux du Maire

Les Grainvillais sont venus nombreux, pour assister à la cérémonie des vœux, ce samedi 5 janvier à 11h30, dans la salle du restaurant scolaire. Parmi l'assistance, les maires des communes de Ry, Saint Denis le Thiboult, les élus de la commune, l'adjudante de la brigade de Gendarmerie de Saint Jacques sur Darnétal, la directrice de l'école primaire, et les représentants des associations avaient répondu à l'invitation de la mairie.

Après avoir remercié toutes les personnes de leur présence, Monsieur le Maire a fait un bref rappel des réalisations de l'année 2018 et des différents programmes en cours.

Monsieur le Maire a ensuite formulé ses vœux de bonne et heureuse année 2019, et surtout, une bonne santé pour tous.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié et la galette des rois, un moment de rencontre fort apprécié de tous.

Dates à retenir pour 2019

- Mercredi 8 mai 2019 : Commémoration de l'Armistice de 1945 à Ry.
- Dimanche 26 mai 2019 : Elections européennes
- Dimanche 23 juin 2019 : Fête du Centre Village, un apéritif sera offert sur place suivi d'un pique-nique où chacun pourra apporter son déjeuner, animations.
- Lundi 11 Novembre 2019 : Cérémonie commémorative à Saint Denis le Thiboult
- Lundi 11 Novembre 2019 : Banquet ouvert à tous.

Ecole primaire

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocations Scolaire)

Le SIVOS de la Vallée du Crevon était chargé de la gestion de l'école maternelle intercommunale située à Ry et des transports lors de la création du regroupement pédagogique intercommunal des écoles de Grainville sur Ry, Ry et Saint Denis le Thiboult.

Depuis le 1^{er} février 2018, ce SIVOS a modifié ses statuts et a pris l'appellation de SIVOS de Ry avec des compétences élargies à la gestion des écoles primaires du regroupement scolaire.

Ceci englobe donc la gestion du personnel, les fournitures des écoles, les repas, les produits d'entretien, les achats de matériel, les subventions aux coopératives...

En 2019, le SIVOS de Ry reprend la compétence de la gestion de la garderie « La Farandole » située dans les locaux de l'ancienne école de Saint Denis le Thiboult.

Chorale de Noël à l'école de Grainville sur Ry

Le 14 décembre 2018, les élèves de l'école de Grainville et leurs enseignantes ont convié les parents à venir écouter des chants de Noël. L'occasion pour eux de faire la démonstration de leur travail en collaboration avec Arnaud DELACROIX et Benjamin JEAN, musiciens intervenants. Un moment de partage très apprécié pour préparer Noël.



École numérique

Un dossier de candidature a été constitué et déposé auprès de l'inspection académique pour que l'école de Grainville sur Ry bénéficie du projet « écoles numériques innovantes et ruralité ».

L'équipement proposé pour la mise en œuvre de ce projet est : tablettes pour les élèves, ordinateurs pour les enseignants et matériel de projection. Si notre commune est retenue, ce projet sera géré par le SIVOS et une subvention d'Etat couvrira 50 % de la dépense engagée.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS a pour principale mission d'aider et conseiller les personnes en difficulté.

Les aides sont accordées sous condition de ressources après examen du dossier par le conseil d'administration.

Banquet du 25 Novembre

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité et du C.C.A.S pour le banquet annuel offert aux personnes âgées d'au moins de 68 ans.

Monsieur le Maire a accueilli tous les convives en les remerciant de leur présence et en leur souhaitant la bienvenue.

Après un repas servi sur des tables joliment fleuries, place à la danse, et c'est dans une ambiance chaleureuse et détendue que la journée s'est terminée pour le plaisir de tous.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Colis de Noël

Comme chaque année, le C.C.A.S offre aux personnes âgées d'au moins 70 ans un colis de Noël. La distribution des colis a eu lieu en mairie les 11 et 13 décembre, ce qui a permis un moment de rencontre autour d'un café.

Cette année, le colis était confectionné par la Société « Esprit Gourmet » située à Annecy.



Associations

Club de l'Amitié – Aînés ruraux

Le Club de l'Amitié se porte très bien, nous sommes environ 40 personnes présentes tous les 15 jours et nous terminons notre après-midi par un goûter. Nous nous réunissons dans la cantine scolaire le mercredi après-midi et la cotisation est de 20 € par personne pour l'année.

En 2018, en plus des réunions voici ce que nous avons réalisé :

Du 16 au 23 février « Carnaval de Nice et Fête du Citron à Menton »

En mars une choucroute

En Juin « journée de la Forme » à Ry avec l'Inter Club

Le 4 juillet sortie dans l'Orne

Du 7 au 16 septembre « Le Tour du Portugal »

Le 25 octobre « Journée des Retraités » à Boos avec l'Inter Club

Le 7 décembre Spectacle et Repas à Neufchâtel

Le 19 décembre repas de Noël à Grainville sur Ry

Nous prévoyons pour 2019 :

Du 14 au 21 mars séjour à Ramonchamp dans les Vosges

En juin la journée de la Forme

En octobre du 1^{er} au 13 « l'Ouest Américain »

Le 26 octobre journée des Retraités

En décembre Spectacle et Repas à Neufchâtel

Repas de Noël

Peut-être l'Armada en juin à Rouen et autres sorties non définies pour l'instant.

Présidente : Jacqueline DELÊTRE 02.35.23.50.71

CALENDRIER DU CLUB DE L'AMITIÉ 2018/2019 (un mercredi sur deux)

29 Août

12 et 26 Septembre

10 et 24 Octobre (le 23 Journée)

7 et 21 Novembre

5 et 19 Décembre (le 19 repas de Noël)

2, 16 et 30 Janvier (le 7 AG Inter Club)

13 et 27 Février

13 et 27 Mars

10 et 24 Avril

15 et 29 Mai

12 et 26 Juin



Menton – La Fête du Citron



Portugal – La Tour de Belém

Association Sportive et Culturelle de Ry, St Denis le Thiboult et Grainville sur Ry
(ASCRDG)

SAISON 2018-2019

ACTIVITES	RESPONSABLES	ANIMATEURS	JOURS/LIEUX	REPRISE	TARIFS/AN
Tennis de table Enfants & ados	Claude DELESTRE 02 32 49 14 84	Claude DELESTRE Patrick LOUIS	Mardi et Jeudi : de 17h45 à 19h00 Halles fermées de Ry	11.09.2018	10 € + 7 € d'adhésion
Théâtre A partir de 9ans	Céline VERDIER 06 11 83 66 48 gouel.celine@wanadoo.fr	Céline VERDIER	Mercredi de 15h00 à 17h00 Salle des Fêtes de St Denis le Thiboult	19.09.2018	150€ + 7 € d'adhésion
Théâtre Adultes	Céline VERDIER 06 11 83 66 48 gouel.celine@wanadoo.fr	Céline VERDIER	Jeudi de 20h30 à 22h00 Salle des Fêtes de St Denis le Thiboult	20.09.2018	150 € + 7 € d'adhésion
Atelier d'écriture Ados/Adultes	Céline VERDIER 06 11 83 66 48 gouel.celine@wanadoo.fr	Céline VERDIER	Le 2 ^{ème} mercredi du mois de 18h00 à 20h00 Salle de réunion – Mairie de St Denis le Thiboult	12.09.2018	150 € + 7 € d'adhésion
Initiation Apiculture Ouvert à tous	Jean-Baptiste VERDIER 06 23 48 62 51 jb.verdier@wanadoo.fr	Emmanuel FAUQUE	Les horaires sont à définir avec l'animateur A Saint Denis le Thiboult		Adhésion ASCRDG
Gym entretien Adultes	Monique GRANCHER 02.35.23.60.87	Anne ANDREÏ	Vendredi de 9h30 à 10h30 Salle des fêtes de St Denis le Thiboult	14.09.2018	70 € + 7 € d'adhésion
Anglais Adultes	Corinne BEVIERE 02 35 23 13 63 Cindy PILLON 06 76 01 46 96	Corinne BEVIERE Cindy PILLON	Mercredi de 19h30 à 20h30 Vendredi de 14h00 à 15h30 Maison des Associations de Ry	19.09.2018	Contactez les responsables + 7 € d'adhésion
Loisirs créatifs Adultes	F. LEVAVASSEUR 02 35 23 42 34 L. DEBEAUVAIS 02 35 23 64 48	F. LEVAVASSEUR L. DEBEAUVAIS	Mercredi de 18h00 à 20h00 Ancienne garderie de RY	12.09.2018	7 € d'adhésion
NOUVEAU Jeux de Société Adultes	J.L. BIDAUT 06.87.05.77.26 jeanluc@bidaut.com	Carine et Jean-Luc BIDAUT	Le vendredi tous les 15 jours de 20h30 à 23h00 Ecole de Grainville sur Ry	21.09.2018	7 € d'adhésion
Bibliothèque	Monique GRANCHER 02 35 23 60 87 mograncher@orange.fr Françoise DELESTRE 02 32 49 14 84	Monique GRANCHER Françoise DELESTRE et les bibliothécaires bénévoles	Mardi de 18h15 à 19h15 Mercredi de 16h00 à 17h30 samedi de 11h30 à 12h30 Juillet : le mercredi de 16h00 à 17h30 Maison des associations de Ry	Fermé en aout	Gratuit
STAGE Cirque De 3 à 99 ans	Jean-Baptiste VERDIER 06.23.48.62.51	Robin PANEL	Stage du 11/02 au 15/02/2019 Stage du 15/03 au 19/03/2019	Adhésion : 7 € Stage Baby cirque : 35 € Stage 7 ans et + : 40 €	
STAGE Dessin Illustration	Aurélie GOUEL	Aurélie GOUEL	Stage du 08 au 09/03/2019 Mairie de St Denis le Thiboult	Adhésion : 7 € Stage à partir de 7 ans : 40 €	

Contactez-nous : Tél. : 02.35.32.42.78 - 02.32.49.14.84 - Mail : jb.verdier@wanadoo.fr
Retrouvez nous : <http://ascrdg.centerblog.net> ou le site Facebook de l'ASCRDG

Animations ASCRDG 2018 :



Atelier loisirs créatifs



Troc plantes d'automne : Travaux élèves CM1-CM2



Évènements 2019 :

Bal Folk : 6 avril 2019 à Ry

Rallye : Jeudi de l'Ascension (30 mai 2019)

Festival d'art : 12 octobre 2019 à Saint Denis le Thiboult

Troc Plantes : à l'automne

Informations utiles

Assistantes maternelles agréées de Grainville sur Ry

- Madame AMBROISE Babita	601 rue du 19 Mars 1962	Tél. : 02 35 02 14 12
- Madame DELANSAY Claire	539 rue de l'Eglise	Tél. : 02 35 23 62 51
- Madame DUMOUCHEL Isabelle	556 rue de l'Eglise	Tél. : 02 35 02 11 14
- Madame MASSON Stéphanie	17 rue de l'Eglise	Tél. : 02 35 64 15 78
- Madame MAZY Christel	402 rue des Prairies	Tél. : 06 79 02 66 67
- Madame PICART Lydie	61 rue du 19 Mars 1962	Tél. : 02 35 60 63 18

Transports en commun

La commune de Grainville sur Ry est desservie par une ligne régulière de car :

Ligne 73 : Gournay en Bray ↔ Rouen

Les horaires sont consultables sur le site du Département de Seine-Maritime :

www.seinemaritime.net - Mes démarches en ligne : Horaires des transports.

ainsi que sur le site de la commune « <http://grainvillesurry.fr> »

Horaires disponibles en mairie.

RAPPEL DES ÉQUIPEMENTS :



.... Défibrillateur

Un geste pour sauver une vie.

La commune est équipée de cet appareil placé sur la façade de la mairie.



....Accès aux personnes à mobilité réduite

L'accès à la mairie pour personnes à mobilité réduite est aménagé par le biais d'un chemin dont l'entrée se fait par la cour de l'école.

Formalités administratives

Cartes nationales d'identité (CNI)

La carte d'identité d'une personne **majeure** est valable **15 ans**, celle d'une personne **mineure** est valable 10 ans. Elle est délivrée gratuitement en cas de 1^{ère} demande ou renouvellement, par contre en cas de vol ou perte de la CNI, un timbre fiscal de 25 € est demandé.

Le décret du 18 décembre 2013 a étendu la durée de validité des cartes nationales d'identité **pour les personnes majeures** de 10 à 15 ans. Cette mesure s'applique également aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Cette **prolongation de 5 ans est automatique**, elle ne nécessite aucune démarche particulière et la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée**, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité. Si vous n'avez pas de passeport, vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en produisant un *justificatif d'un voyage* à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.

Notre mairie n'est plus compétente pour délivrer les cartes d'identité. Les mairies habilitées les plus proches sont : Bois-Guillaume, Mont-Saint-Aignan, Rouen et Fleury sur Andelle (Eure).

Liste des communes de l'arrondissement de Rouen de la Seine-Maritime équipées de dispositifs de recueil (DR) pour l'enregistrement des cartes nationales d'identité et des passeports :

- | | | |
|---------------------|---------------------|----------------------------|
| - Barentin | - Elbeuf | - Petit-Quevilly |
| - Bois-Guillaume | - Grand-Couronne | - Rouen |
| - Canteleu | - Grand-Quevilly | - Saint-Etienne-du-Rouvray |
| - Clères | - Maromme | - Sotteville-lès-Rouen |
| - Déville-lès-Rouen | - Mont-Saint-Aignan | - Yerville - Yvetot |

Passeports

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée (voir liste des communes pour l'arrondissement de Rouen ci-dessus) avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

	Majeur	Mineur
Durée de validité	10 ans	5 ans
Coût	86 €	17 € (0-14ans) 42 € (15 – 17ans)

Pour toute information complémentaire, se rendre sur le site : « Service-Public.fr ».

Pactes civils de solidarité (PACS)

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) et non plus au tribunal ;
- soit à un notaire.

Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Le recensement des jeunes filles et garçons doit se faire dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Ils doivent faire la démarche en se présentant à la mairie avec leur carte d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile. Une attestation unique de recensement sera délivrée, elle est nécessaire pour le permis de conduire, les examens etc...

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Environnement

Règlementation

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 régleme les horaires d'utilisation des engins motorisés et matériels bruyants de bricolage et jardinage comme suit :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 20h00

Samedi : 9h00 à 12h00 - 14h30 à 19h00

Dimanche et Fériés : 10h00 à 12h00

Brûlage à l'air libre

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et le Code de l'Environnement (annexe II de l'article R541-8) **le brûlage à l'air libre des déchets (déchets verts et déchets ménagers) est STRICTEMENT INTERDIT** : une amende de **450 €** est encourue en vertu des dispositions du code de la Santé Publique (article 7 du décret n° 2003-462).

Déchets verts

Date d'ouverture du dépôt communal : du lundi 1er avril 2019 au lundi 25 novembre 2019.

Horaires d'ouverture :

○ du 1er avril 2019 au 28 octobre 2019 inclus : 17h30 à 19h30

○ **du 04 novembre 2019 au 25 novembre 2019 inclus : 16h30 à 18h30**

Le dépôt communal est situé au carrefour de la RD 85 et RD 62 vers Servaville et est réservé aux personnes de la commune.

Seuls les déchets verts sont acceptés.

Déchetterie de Darnétal - N° vert : 0 800.021.021

Adresse : Sente de la Ravine les Violettes – 76160 DARNETAL

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30.

Vendredi : 14h45 à 17h30.

Fermeture : Mardi, Dimanche et jours fériés.

Tri sélectif



Pour toute question sur le tri : <https://www.consignesdetri.fr>

Essaims d'abeilles

En cas de découverte d'un essaim d'abeilles, en général par une belle journée de mai ou juin, prévenez sans tarder un des deux apiculteurs de la commune de préférence. Si l'essaim est facile d'accès, pas de problème à priori, mais ce n'est pas toujours le cas (toiture, rampants, cheminée...). Si vous faites appel à une entreprise de désinsectisation ou même aux pompiers (à titre onéreux), assurez-vous qu'ils enlèvent le nid traité par l'insecticide (opération en deux temps). Les restes du nid contiennent en effet du miel qui attireront à nouveau des abeilles qui, soit seront intoxiquées par l'insecticide, soit plus tard se réinstalleront au même endroit.

Apiculteurs de la commune :

Jean-Michel DANTZ de Grainville sur Ry (02 35 23 67 83)

Jean-Pierre DELÊTRE de Grainville sur Ry (06 99 18 20 34)

Frelons asiatiques

Lutte contre le frelon asiatique en Seine-Maritime

Courrier de Madame la Préfète de Seine-Maritime en date du 8 janvier 2019 :

« Depuis leur apparition sur notre territoire, les frelons asiatiques ont causé la destruction de nombreuses ruches d'abeilles, et sont une source potentielle de danger pour les personnes habitant à proximité des nids. Par ailleurs, le nombre de nids découvert chaque année s'accroît rapidement.

Afin d'élaborer une réponse efficace et coordonnée à l'échelle du département, j'ai réuni les services organismes concernés en vue d'établir un plan d'action contre la prolifération du frelon asiatique.

Plusieurs actions ont ainsi été décidées :

Toute découverte d'un nid de frelons asiatiques devra être signalée à la plate-forme téléphonique (numéro 02 77 645 776).

Dans les cas des nids se situant sur le domaine privé, le demandeur sera orienté vers des professionnels agréés et formés, utilisant des modes opératoires adaptés à l'environnement, le coût, de la destruction des nids est à la charge du particulier.

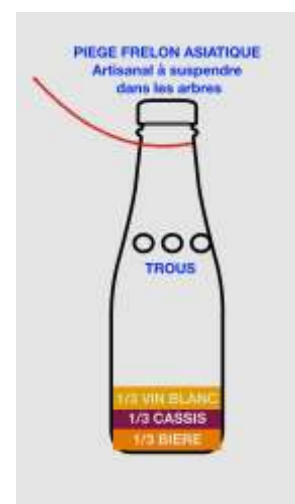
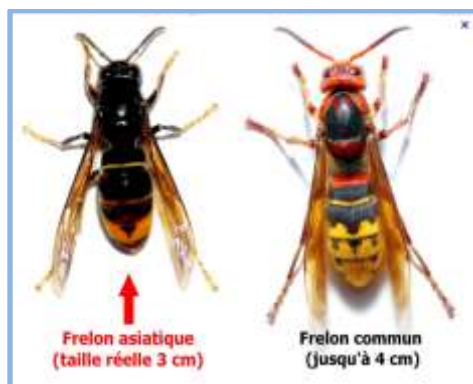
Dans le cas des nids se situant sur le domaine public ou présentant un caractère d'urgence (danger vital et immédiat pour les personnes), le demandeur sera orienté vers les sapeurs-pompiers, qui interviendront pour détruire la source de danger, à titre gracieux, dans la limite de leurs moyens et de leur compétence..... »

Ce qu'il faut savoir sur le frelon asiatique (Source : Frelon Haute Normandie – GDMA)

Identification du frelon :

Le frelon asiatique, à dominante noire, possède une large bande jaune-orange sur l'abdomen et des pattes jaunes aux extrémités, il est donc un peu plus petit que le frelon européen. Son nid de forme sphérique ou ovale peut atteindre jusqu'à 80 cm de hauteur.

Il est souvent accroché à des hauteurs importantes de l'été à l'automne, mais aussi sous un abri aéré pour les nids primaires à partir du printemps.



Quelle est la dangerosité du frelon asiatique ?

Le frelon asiatique peut devenir agressif s'il se sent menacé ; au quel cas, il peut attaquer en groupe. Son venin n'est pas particulièrement toxique, mais son aiguillon peut traverser les tissus épais et piquer à plusieurs reprises en profondeur.

Quelle est la conduite à tenir en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

- Ne vous approchez en aucun cas du nid et n'essayez pas de le décrocher vous-même,

Quelle est la période la plus propice pour faire détruire les nids de Frelons asiatiques ?

- Au printemps, il est primordial de repérer les nids primaires (du sol jusqu'à 6m), ex : faîtage de toiture, haies, mobilier de jardin, sous plafond de garage ou abri, et de les faire détruire.
- Le piégeage des frelons asiatiques pour rester efficace et sans danger pour l'environnement doit être réservé à la protection des ruches dans le cadre de l'activité apicole.
- Du début de l'été à la mi-novembre, les nids secondaires, le plus souvent à la cime des arbres, peuvent être détruits.
- L'intervention de destruction en hiver est inutile, car le nid est déserté par la colonie et ne sera jamais réutilisé.

Que faire en cas de piqûre ?

La piqûre d'un frelon asiatique est très douloureuse, mais pas plus dangereuse que celle d'un frelon européen ou d'une guêpe.

Lorsque l'on vient de se faire piquer par un frelon, l'un des premiers réflexes à avoir est d'ôter toutes ses bagues pour ne pas gêner la circulation sanguine en cas de gonflement.

Si vous possédez une pompe à venin, utilisez-la afin d'en ôter une partie. Enlevez le dard avec une pince à épiler si toutefois il est resté dans la peau. Pensez à désinfecter l'endroit où vous avez été piqué et pour limiter le gonflement, passez un glaçon ou une poche de froid sur la zone piquée. En cas de réaction allergique avec gêne respiratoire ou de piqûres multiples, appelez le 15 ou le 112.

2019 CALENDRIER DES COLLECTES GRAINVILLE SUR RY

janvier

L	M	M	J	V	S	D
1	31	1	2	3	4	5
2	7	8	9	10	11	12
3	14	15	16	17	18	20
4	21	22	23	24	25	26
5	28	29	30	31	1	2
6	4	5	6	7	8	9
						10

février

L	M	M	J	V	S	D
5	28	29	30	31	1	2
6	4	5	6	7	8	9
7	11	12	13	14	15	16
8	18	19	20	21	22	23
9	25	26	27	28	1	2
10	4	5	6	7	8	9
						10

mars

L	M	M	J	V	S	D
9	25	26	27	28	1	2
10	4	5	6	7	8	9
11	11	12	13	14	15	16
12	18	19	20	21	22	23
13	25	26	27	28	29	30
14	1	2	3	4	5	6
						7

avril

L	M	M	J	V	S	D
14	1	2	3	4	5	6
15	8	9	10	11	12	13
16	15	16	17	18	19	20
17	22	23	24	25	26	27
18	29	30	1	2	3	4
19	6	7	8	9	10	11
						12

mai

L	M	M	J	V	S	D
18	29	30	1	2	3	4
19	6	7	8	9	10	11
20	13	14	15	16	17	18
21	20	21	22	23	24	25
22	27	28	29	30	31	1
23	3	4	5	6	7	8
						9

juin

L	M	M	J	V	S	D
22	27	28	29	30	31	1
23	3	4	5	6	7	8
24	10	11	12	13	14	15
25	17	18	19	20	21	22
26	24	25	26	27	28	29
27	1	2	3	4	5	6
						7

juillet

L	M	M	J	V	S	D
27	1	2	3	4	5	6
28	8	9	10	11	12	13
29	15	16	17	18	19	20
30	22	23	24	25	26	27
31	29	30	31	1	2	3
32	5	6	7	8	9	10
						11

août

L	M	M	J	V	S	D
31	29	30	31	1	2	3
32	5	6	7	8	9	10
33	12	13	14	15	16	17
34	19	20	21	22	23	24
35	26	27	28	29	30	31
36	2	3	4	5	6	7
						8

septembre

L	M	M	J	V	S	D
35	26	27	28	29	30	31
36	2	3	4	5	6	7
37	9	10	11	12	13	14
38	16	17	18	19	20	21
39	23	24	25	26	27	28
40	30	1	2	3	4	5
						6

octobre

L	M	M	J	V	S	D
40	30	1	2	3	4	5
41	7	8	9	10	11	12
42	14	15	16	17	18	19
43	21	22	23	24	25	26
44	28	29	30	31	1	2
45	4	5	6	7	8	9
						10

novembre

L	M	M	J	V	S	D
44	28	29	30	31	1	2
45	4	5	6	7	8	9
46	11	12	13	14	15	16
47	18	19	20	21	22	23
48	25	26	27	28	29	30
49	2	3	4	5	6	7
						8

décembre

L	M	M	J	V	S	D
48	25	26	27	28	29	30
49	2	3	4	5	6	7
50	9	10	11	12	13	14
51	16	17	18	19	20	21
52	23	24	25	26	27	28
1	30	31	1	2	3	4
						5

 **ORDURES MÉNAGÈRES**

 **DÉCHETS RECYCLABLES**